AECK/WG

## **RÉPUBLIQUE DU BÉNIN**

Fraternité-Justice-Travail

## PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**DÉCRET N° 2024** – 820 DU 28 FEVRIER 2024 portant nomination au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

# LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2021-563 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ;
- vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- sur proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 février 2024,

## **DÉCRÈTE**

## **Article premier**

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche aux postes suivants :

- Directeur général de l'Agence territoriale de Développement agricole Pôle 2
  monsieur Issifou DADO DOKO
- Directeur général de l'Agence territoriale de Développement agricole Pôle 3 monsieur **Didier AGONYISSA**
- Directeur général de l'Agence territoriale de Développement agricole Pôle 4 monsieur Kolawolé Luc Achille ONILOUDE
- Directeur général de l'Agence territoriale de Développement agricole Pôle 5 madame Richicatou SALE



- Directeur départemental de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de l'Alibori

monsieur Mohamed Youssouf FARA

Directeur départemental de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Littoral

monsieur Donatien Zinsou MIGAN

- Directeur départemental de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Plateau

monsieur Daré Aubin YOLOU.

#### **Article 2**

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et le Ministre de l'Économie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

## Article 3

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 28 février 2024

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

**Patrice TALON** 

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche,

Romuald WADAGNI Ministre d'État

**Gaston Cossi DOSSOUHOUI**